

Trophée CREDIT MUTUEL 2025

REGLEMENT DES EPREUVES

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales amateurs individuelles, en double ou par équipes figurant sur le Vademecum FFG 2025. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

CIRCUIT JEUNES U14 – U16 – Trophée CREDIT MUTUEL

DATE ET LIEU DES EPREUVES QUALIFICATIVES

- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| • 2ème tour – Coutainville | samedi 29 Mars 2025 |
| • 5ème tour – Granville | samedi 31 Mai 2025 |
| • 7ème tour – Côtes des Isles | dimanche 28 Septembre 2025 |
| • Finale – Utah Beach | dimanche 12 Octobre 2025 |

DATE ET LIEU DE LA FINALE DE LIGUE

- | | |
|------------------------|---------------------------------|
| • FINALE – Caen la Mer | novembre 2025 – date à préciser |
|------------------------|---------------------------------|

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux jeunes amateurs nés en

- Licenciés auprès de la FFGolf
- Membres de l'école de golf de leur club de licence
- Ayant satisfait aux exigences médicales pour la participation aux compétitions de golf

Les compétiteurs sont répartis par âge dans trois catégories, chacune étant séparée en filles/garçons. Pour chaque catégorie les index doivent, sauf dérogation de la commission Jeunes de la Ligue, être compris dans les limites fixées dans le tableau suivant à la date du 1^{er} mars 2025.

Catégorie Nationale FFG 2025	Année de naissance	Index Filles	Index Garçons
BENJAMIN(E)S – U14	2011 et 2012	>15 et <45	>15 et <45
MINIMES – U16	2009 et 2010	>15 et <45	>15 et <45

IMPORTANT : chaque mineur non accompagné doit être porteur d'une autorisation parentale permettant les prélèvements lors d'un contrôle antidopage et d'une fiche d'urgence médicale. Les formulaires types figurent en annexe au vademecum FFG 2025.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Phase des qualifications départementales

Organisation :

Les qualifications départementales sont organisées par les Comités Départementaux et se déroulent selon un calendrier défini par chaque comité et comprenant entre 5 et 8 épreuves d'une journée sur les terrains de leur département qui accepteront ces épreuves à titre gracieux.

Formule de jeu :

Stroke-play « Score Maximum » sur 18 trous : 10 coups maximum par trou

Marques de départ :

Catégorie BENJAMIN(E)S : repères **Rouges** pour les filles et **Bleus** pour les garçons

Catégorie MINIMES : repères **Rouges** pour les filles et **Jaunes** pour les garçons

Note 1 : le « Score maximum » est une forme de jeu officielle en stroke-play qui consiste à plafonner le score du joueur par trou à un nombre maximal fixé par le règlement de l'épreuve. Chaque joueur doit noter trou par trou sur sa carte de score le nombre de coups effectivement réalisés (incluant les coups de pénalité). S'il dépasse le score maximum fixé, il ramasse sa balle et note ce score ou met une croix.

Note 2 : une disqualification ou une absence pour un tour n'entraîne pas la disqualification pour les autres tours. Cependant, il est rappelé qu'une disqualification pour la totalité de la compétition peut être prononcée par l'un des comités de chaque épreuve en raison d'un comportement incorrect.

Récompenses

Pour chaque épreuve du challenge, le comité récompensera les trois premiers et premières de chaque catégorie selon le classement Brut uniquement.

Classement général :

Un classement individuel par série des jeunes ayant participé (quel que soit le nombre de participations) sera établi en attribuant, à l'issue de chaque épreuve, les points suivants selon le classement brut

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11, 12,.....24, 25
Points	85	74	64	55	47	40	34	29	25	22	20,19,...7,6,5 puis 0 au delà de la 25ème place

Les trois premiers joueurs et joueuses de chaque série seront récompensés à l'occasion de la dernière épreuve au golf d'Utah Beach.

Ce classement servira aussi à déterminer les joueuses et joueurs qui seront qualifiés pour la finale du championnat interdépartemental Jeunes de la ligue de Normandie, à savoir les deux meilleurs jeunes filles et garçons de chaque catégorie.

Phase finale de la Ligue de Normandie

Les douze joueuses et joueurs qualifiés dans les cinq départements se retrouveront pour disputer la finale du Championnat Interdépartemental par équipe et individuelle.

**REGLES LOCALES ET CODE DE COMPORTEMENT POUR LES EPREUVES DES PHASES
QUALIFICATIVES DEPARTEMENTALES**

1 – REGLES LOCALES EN VIGUEUR

- 1.1 Règle locale type H1.1 : la règle locale 10.3a est modifiée comme suit : Un joueur ne doit pas avoir de cadet pendant le tour
- 1.2 Règle locale type G5 : dispositifs de mesure de distance interdits
- 1.3 Règle locale type G6 : pendant un tour, un joueur ne doit pas se déplacer à l'aide d'un quelconque moyen de transport, ni utiliser de chariot électrique

2 CODE DE COMPORTEMENT

- 2.1 Epreuves non-fumeurs : pour cette épreuve de jeunes, les organisateurs, accompagnateurs, parents et dirigeants ne sont pas autorisés à fumer sur le parcours

3 ACCOMPAGNATEURS

Chaque partie pourra être accompagnée par un adulte recruté par le club accueillant l'épreuve. L'accompagnateur est chargé de s'assurer de la sécurité des joueurs, de les guider sur le parcours et de leur faire respecter le rythme normal de jeu. Il ne peut pas donner de conseils quant à la manière de jouer, le choix d'un club ou la façon d'effectuer un coup.

Pendant toute la partie, cet accompagnateur sera la seule personne non joueuse autorisée à côtoyer les joueurs. Tous les autres adultes : parents, entraîneurs, dirigeants devront se tenir à une distance d'une cinquantaine de mètres. En cas de non-respect répété, la personne incriminée pourra être exclue du parcours, voire des compétitions ultérieures.

MODALITES D'ENGAGEMENT

L'inscription des joueuses et joueurs sera faite directement auprès de leur club de licence.

Ces inscriptions seront clôturées le mercredi soir précédant l'épreuve et transmises immédiatement au comité départemental avec copie au club organisateur qui sera chargé d'organiser les départs.

La liste des inscrits devra indiquer : nom/prénom – Date de naissance – Club de licence – Numéro de licence – Index à la date de l'inscription.

Le droit de jeu à percevoir au moment du retrait des cartes est fixé à 3 euros.